



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

MECS CLAIR PRINTEMPS

30 Montée du Champbarot

69 440 RIVERIE

Téléphone : 04 78 81 69 29

Directrice de Territoire : Véronique GELIN

Directrice de Pole : Audrey MAUGEIN

Directrice de pole remplaçante : Audrey BONJOTIN

Cheffe de service : Blandine CONFORT

Association Acolea

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Table des matières

1. Activité et personnel	3
1.1. Activité	3
1.2. Personnel.....	5
Formation Professionnelle	7
2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité	8
2.1 Faits marquants :	8
2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats	8
2.3 Expression et participation des usagers.....	9
2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques	10
2.5 Démarche qualité	10
3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties	11
3.2 Usagers admis dans l'année.....	13
3.3 Usagers suivis dans l'année	16
3.3.1. Moyenne d'âge et durée du placement	16
3.3.2. Type de placement et présence des usagers au service (au 31/12 ou au moment du départ pour les sortis)	16
3.3.3. Origine géographique	19
3.4 Usagers sortis	23
Perspectives 2023.....	25
Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement.....	25
Au niveau éducatif et collectif.....	25

1. Activité et personnel

1.1. Activité

7723 journées ont été réalisées en 2022.

La maison d'enfants était au complet tout au long de l'année, excepté au cours du mois de juillet 2022, période reconnue de l'année correspondant à des départs et arrivées d'enfants en MECS, qui a généré quelques semaines de carence, en attendant l'orientation d'un nouvel enfant.

La maison d'enfant a accueilli 23 enfants durant l'année 2022, âgés de 5 à 19 ans composé de 11 filles et 12 garçons.

Ces derniers vivent aujourd'hui en mixité sur 2 groupes distincts, de 5 à 11 ans pour le premier et de 12 à 19 pour le second.

Le passage sur le groupe des « grands » marque généralement la rentrée au collège, à condition que l'enfant soit suffisamment autonome pour y accéder.

SUIVI DE L'ACTIVITE

2022

022 CLAIR PRINTEMPS

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		23
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	92%	7 723
Accordé	92%	7 723

Dotation Mensuelle 84 088,08

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE				EN JOURNEES					EN EUROS								
		RHONE 2022	REALISE	HORS RHONE 2022	CUMUL 2022	ACCORDE		ECARTS			REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2021			2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022
Janvier	23	514	567	183	697	656	656	41	41	106%	84 704	186,64	118 243	118 243	122 436	122 436	-4 193	-4 193	97%
Février	23	355	446	148	1 200	592	1 248	-89	-48	96%	75 251	186,64	111 711	229 954	110 491	232 927	1 220	-2 973	99%
Mars	23	527	651	186	1 913	656	1 904	57	9	100%	85 795	186,64	118 803	348 757	122 436	355 363	-3 633	-6 605	98%
Avril	23	427	575	168	2 508	635	2 539	-40	-31	99%	77 796	186,64	115 444	464 201	118 516	473 879	-3 073	-9 678	98%
Mai	23	521	690	176	3 205	656	3 195	41	10	100%	79 796	186,64	116 937	581 137	122 436	596 315	-5 499	-15 177	97%
Juin	23	508	724	180	3 893	635	3 830	53	63	102%	79 068	186,64	117 683	698 821	118 516	714 831	-833	-16 010	98%
Juillet	22	412	534	173	4 478	656	4 486	-71	-8	100%	76 160	186,64	116 377	815 198	122 436	837 267	-6 059	-22 069	97%
Août	23	352	603	146	4 976	656	5 142	-158	-166	97%	78 887	186,64	111 338	926 535	122 436	959 703	-11 098	-33 168	97%
Septembre	23	596	690	90	5 662	635	5 777	51	-115	98%	79 068	186,64	100 886	1 027 421	118 516	1 078 219	-17 631	-50 799	95%
Octobre	23	587	645	86	6 335	656	6 433	17	-98	98%	77 614	186,64	100 139	1 127 560	122 436	1 200 655	-22 297	-73 095	94%
Novembre	23	578	661	85	6 998	635	7 068	28	-70	99%	77 150	186,64	99 952	1 227 512	118 516	1 319 172	-18 564	-91 659	93%
Décembre	23	526	590	79	7 603	655	7 723	-50	-120	98%	75 780	186,64	98 833	1 326 345	122 249	1 441 421	-23 417	-115 076	92%

1.2. Personnel

L'année 2022 a été marquée par des mouvements du personnel. Parmi les plus notables nous pouvons citer :

Février-Mars : Démission d'une salariée au profit d'un poste en CDI plus proche de son domicile. Ce départ a permis à un de ses collègues à temps partiel de pourvoir un temps plein. En parallèle, une autre salariée a donc été recrutée en CDI sur le 0.75 ETP.

Août : Fin de CDD pour le directeur de Pôle remplaçant et retour de la directrice titulaire mi-août à l'issue de son congé maternité.

Septembre : Un éducateur spécialisé salarié de la maison d'enfants depuis 1988 est parti en retraite ! Ce salarié occupait une partie de son temps de travail au suivi santé des enfants de la MECS, il assurait également l'organisation des temps de vacances avec les associations relais. Le choix a été fait de distribuer son temps de travail à plusieurs salariés à temps partiels pour leur proposer un temps plein.

Octobre : Démission d'une salariée au profit d'un changement d'orientation professionnelle. Le poste restait à pourvoir en fin d'année 2022.

Novembre : Nouveau départ en arrêt maladie avant congé maternité de la directrice de Pôle. Elle est remplacée par une directrice en CDD, après 2 jours de tuilage.

Décembre : Une salariée en CDI, présente sur la maison d'enfants depuis 12 ans, a fait une demande de mobilité interne pour travailler au sein du SAEE Brignais pendant une année. Cette demande a été acceptée au moment des vacances de Noël 2022. Le recrutement était en cours à son départ.

Effectifs au 31/12			
	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	2.15 ETP	0	2
ADMINISTRATION	0.8 ETP	0	0
EDUCATIF	11 ETP	0	46
SOIN	0.40 ETP	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	7.52 ETP	0	3
	21.73 ETP	0	48

Au 31 décembre 2022 la MECS Clair Printemps compte, 21.87 ETP

On constate une nette progression des emplois en CDD sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021 qui en dénombrait 32. Ces données sont en lien avec des arrêts maladie parfois longs, des postes en difficulté d'être pourvu fautes de candidatures.

Analyse de la pratique

L'équipe éducative et les maîtresses de maison ont pu bénéficier en commun de l'ensemble des séances d'analyse de la pratique sur l'année 2022.

Pour la 6^{ème} et dernière année consécutive, ces séances se poursuivent avec la même intervenante sur l'année scolaire 2022/2023.

Cette année encore, les surveillants de nuit de Clair Printemps ont bénéficié de temps communs d'analyse de la pratique avec les surveillants de nuit de la maison d'enfants Marie-Dominique, à Vernaison. Les séances du premier semestre 2022 avaient lieu à Riverie, tandis que celles de l'année scolaire 2022/2023 se déroulent à Vernaison.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * <i>Ou</i> Formation individuelle **	INTITULE DU STAGE (Diplômant ou non)	ORGANISME DE FORMATION
Formation individuelle	DIPLOME TUTEUR DE PROXIMITE	INSTITUT ST LAURENT
Formation collective	ANALYSE DE LA PRATIQUE	ANNIE MOUNIER
Formation individuelle	DIPLOME CAFERIUS	ENSEIS Management
Formation collective	SSI	GLOBAL PREVENTION
Formation collective	SST	GLOBAL PREVENTION
Formation collective	NEMO	Troizaire
Formation collective	Esoppe	ACOLEA

La formation SSI (Sécurité Service Incendie) a été dispensée à 8 personnes en 2022 (Personnels éducatifs, surveillants de nuits, directeur remplaçant et contrat de professionnalisation) ; la formation STT (Sauveteur Secouriste au Travail) pour sa part, a été dispensée à 6 personnes (personnels éducatifs et maîtresse de maison).

Une éducatrice spécialisée a suivi en 2022 plusieurs modules de formation de tuteur pour accompagner les personnes en formation.

La cheffe de service en poste a commencé à suivre la formation CAFERIUS en janvier 2022 sur un cursus 24 mois.

La formation NEMO a apporté de manière collective, les connaissances nécessaires à l'utilisation de la gestion numérique du dossier unique de l'utilisateur. Cette formation a apporté de la fluidité dans les échanges autour des situations et un visuel complet des documents à compléter concernant l'enfant et sa famille.

ESOPPE a connu une fois de plus plusieurs sessions, permettant aux salariés de se remettre ou remettre à niveau.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants :

Notre établissement a obtenu son renouvellement d'habilitation en novembre 2022.

L'année a été marquée par un turn-over important des directeurs de Pôle :

- Le directeur remplaçant la directrice titulaire a terminé son contrat à durée déterminée fin juillet 2022.
- La directrice titulaire a repris ses fonctions mi-août 2022.
- Une nouvelle directrice en contrat à durée déterminée est venue remplacer la directrice partant en congé maternité, à partir de fin novembre 2022.

La cheffe de service, pour sa part, a débuté une formation CAFERUIS en janvier 2022 sur un parcours 20 mois.

Par ailleurs, l'établissement Clair Printemps a été contrôlé par la Direction Enfance Famille du Département du Rhône ; conformément aux prérogatives de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, au sein de la stratégie départementale de l'enfance et de la famille. Ce plan de priorisation de contrôles des établissements permet d'améliorer la prise en charge du public accueilli.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Tout comme en 2021, il n'y a pas eu de camp organisé en été 2022, du fait de la dénonciation de l'accord collectif.

Les équipes éducatives se sont mobilisées pour proposer des sorties à la journée et renforcer l'esprit de groupe : sortie neige pendant les vacances de février 2022, visites et activités régulières au sein d'une ferme découvertes pour le groupe des plus petits, bowling...

2.3 Expression et participation des usagers

L'établissement a apporté des réponses au droit d'expression des usagers :

- 🍷 **Deux CVS** ont eu lieu pendant l'année 2022, le premier en mars et le deuxième en juin, avec des invitations de personnes extérieures à l'établissement (parents avec des DVH, maire de Riverie). Le troisième CVS prévu en fin d'année a été annulé puisqu'il était programmé au moment de l'arrivée de la nouvelle directrice.
- 🍷 **Les réunions d'enfants et de jeunes** se sont poursuivies, sur chacun des 2 groupes de vie :
 - Le groupe 1 « Galop'1 », toujours dans sa démarche de projet d'éducation démocratique et positive, a maintenu des « conseils » hebdomadaires, qui sont des temps d'autorégulation de groupe insistant sur la participation de chacun des enfants.
 - Le groupe 2 « Pandora » a établi des espaces de paroles avec les jeunes sur des fins de journées pour échanger sur des projets d'activités mais aussi pour établir des règles de vie communes.
- 🍷 **Les commissions cuisine** ont permis aux enfants de faire des retours sur la qualité de la nourriture, d'émettre des idées, des souhaits de repas en même temps qu'ils ont été sensibilisés au gaspillage, au respect de la chaîne du froid, à l'explication de certaines contraintes.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Nombre de réunions	2
Nombre de fiches d'incident	32 fiches

Au sein de la maison d'enfants, **32 fiches incidents internes ont été rédigées en 2022.**

L'essentiel des fiches incidents concernent la violence physique et psychologique.

Plusieurs actions sont ressorties suite à l'analyse des fiches incidents :

- Rappel a été fait aux équipes éducatives d'**une définition claire et simple** de la fiche incident interne et de son utilisation.
- En fin d'année 2022, une formation collective a été inscrite au Plan de Développement des Compétences, pour l'année 2023, intitulée « Stress et traumatismes, violences et abus sexuels ».
-

2.5 Démarche qualité

La prochaine évaluation externe se tiendra en 2027, conformément à l'article 2 du Décret 2021-1476 modifiant le rythme des évaluations de la qualité des services des établissements sociaux et médico-sociaux.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N
Admissions réalisées	5
Admissions non réalisées	3
Dont refus du service	3
Admissions en cours de traitement	0
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	8

Cette année 2022 a connu une bien plus grande stabilité des effectifs des enfants accompagnés. L'année 2022 a commencé avec un effectif complet de 23 enfants et s'est terminé également avec un taux plein d'activité.

En 2021, 25 demandes d'admissions avaient été comptabilisées, contre seulement 8 cette année 2022.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N
Métropole Lyon	3	38%
Département Rhône	5	63%
PJJ	0	0%
Autre Département	0	0%
TOTAL	8	

Toutes les demandes d'admissions qui proviennent du Département du Rhône transitent par la cellule d'orientation qui suit l'activité des établissements. Ceux-ci déclarent en effet régulièrement les places potentiellement ou effectivement disponibles pour que les agents de la cellule répartissent les demandes d'orientations sur les différents établissements du département, en fonction de l'âge, du profil et aussi des projets de chacun.

Le pourcentage de filles dans les demandes d'admissions est cette année 2022 de 50% ; il n'était que de 16% en 2021.

En 2022, les demandes d'admissions du Département provenaient exclusivement du T3, Monts et Coteaux du Lyonnais, ce qui indique que la cellule d'orientation veille autant que possible à ne pas trop éloigner les enfants de leur environnement familial pour permettre de faciliter ensuite les échanges avec les services de l'ASE et la famille dans l'accompagnement (rencontres familles, rencontres partenariales, organisation des DVH et des VM...).

75% des demandes d'admission correspondent à des placements judiciaires.

Au cours de cette année 2022, on repère que 50% des enfants pour lesquels une demande d'admission a été faite vivaient chez leurs parents ; les autres enfants vivant déjà dans des hébergements collectifs de placement ou d'urgence.

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N
Pas de place	3
Non adhésion du jeune	0
Non adhésion de la famille	0
En limite d'âge à l'admission	0
Maintien d'une mixité de genre	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	0
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0
Autres	0
TOTAL REFUS D'ADMISSION	3

Les refus d'admission correspondent à des dossiers d'orientations transmis spontanément par des travailleurs sociaux de la métropole, sans que des places ne soient disponibles.

3.2 Usagers admis dans l'année

En 2022, ce sont 5 enfants qui ont été admis au sein de la maison d'enfants, une fratrie de 3 enfants, les 2 autres enfants arrivant seuls, sans autre membre de leur famille.

3.2.1. Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Parmi ces admissions, un enfant est arrivé suite à une demande de réorientation après la fermeture du foyer du Port, à Condrieu. Un autre enfant était accueilli au sein d'un Dispositif d'Accueil d'Urgence (La Croix du Sud, à BULLY) suite à un échec d'un suivi SAEE, la fratrie de 3 enfants arrivant, elle, de leur famille, dans le cadre d'un primo-placement après que différentes mesures d'AEA et d'AEMO se soient enchaînées sans permettre pour autant de sécuriser suffisamment la situation familiale.

A noter que cette année 2022 a vu arriver 4 filles et un seul garçon dans les effectifs de la maison d'enfants, alors que les admissions de filles étaient depuis plusieurs années minoritaires par rapport aux admissions de garçons.

Age des usagers admis	Année N
Moins de 3 ans	0
3 - 6 ans	1
6 - 10 ans	1
10 - 14 ans	2
14 - 16 ans	1
16 - 18 ans	0
18-21 ans	0
TOTAL DES ADMISSIONS	5

En 2022, la moyenne d'âge des enfants admis a remonté et est à 10.5 ans, les enfants accueillis ayant, au moment de leur admission, entre 4 et 15 ans.

4 des 5 enfants accueillis en 2022 l'ont été dans le cadre d'un placement judiciaire, un seul relevant d'un placement administratif.

3.2.2. Origine géographique

Toutes les demandes d'admissions faites par la cellule d'orientation du Département du Rhône ont été honorées et les 5 enfants admis en 2022 sont rattachés au T3, Monts et Coteaux du Lyonnais, territoire le plus en proximité de notre maison d'enfants.

3.2.3. Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N
Age préscolaire	0
Maternelle - Primaire - Collège	4
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1
SEGPA Collège	0
IME - IMPRO	0
Lycée - Lycée prof	0
Université	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0
Apprentissage	0
Salarié	0
Déscolarisation	0
Autres	0
Cepaj	0
En recherche d'emploi	0
TOTAL	5

3 enfants arrivées en 2022 sont scolarisés en collège, un avec un emploi du temps aménagé et des temps scolaires restreints alternant avec une prise en charge en CATTp, un autre avec des temps d'inclusion en collège mais accompagné par une équipe pluridisciplinaire en DITEP.

Un enfant est scolarisé en école primaire et bénéficie de l'intervention d'une AES (dossier MDPH), un enfant est en école maternelle.

3.2.4. Accueil d'urgence

La maison d'enfants n'a pas été sollicité pour des accueils d'urgence en 2022.

3.3 Usagers suivis dans l'année

En 2022, ce sont 28 enfants qui ont été accompagnés par l'équipe de la maison d'enfants Clair Printemps.

3.3.1. Moyenne d'âge et durée du placement

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1
Moins de 3 ans	0	0
3 - 6 ans	3	2
6 - 10 ans	8	12
10 - 14 ans	11	11
14 - 16 ans	4	4
16 - 18 ans	1	1
Plus de 18 ans	1	1
TOTAL	28	31

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	11,3	10,9

La MECS accompagne principalement des enfants âgés de 6 à 14 ans (19 des 28 enfants accompagnés sont dans cette tranche d'âge). Pour autant, l'année 2022 a vu la moyenne d'âge augmentée par rapport à l'année précédente, passant de 10,9 ans et 11,3 ans.

3.3.2. Type de placement et présence des usagers au service (au 31/12 ou au moment du départ pour les sortis)

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N
Placement judiciaire confié	26	93%
Placement administratif	2	7%
Placement direct par le juge	0	0%
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%
Mesure pénale PJJ	0	0%
Accueil d'urgence	0	0%
Accueil de jour	0	0%
Autre mesure	0	0%
Aucune mesure	0	0%
TOTAL	28	

Quelques points concernant les accompagnements d'enfants en 2022 :

- 93% des enfants accompagnés l'ont été dans un cadre judiciaire contre seulement 7% dans un cadre administratif.
- Sur les 28 enfants accompagnés en 2022, 15 étaient des garçons, et 13 des filles.
- 13 de ces enfants ont connu un placement au sein de la MECS Clair Printemps de plus de 2 ans ; et 7 étaient même à plus de 3 ans de placement au 31/12/2022.

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	2
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	0
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	17
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	0
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	9
TOTAL	28

Au cours de l'année 2022, une fratrie de 2 enfants a pu bénéficier d'un accompagnement en séquentiel, alternant des nuitées au sein de la MECS et des nuitées chez un de leurs parents. La proximité du lieu de vie de ce parent a été très facilitant pour penser cette alternative et travailler conjointement avec lui, sans que les trajets n'impactent le rythme des enfants et leur scolarité.

Parmi les enfants accompagnés au cours de l'année, 1/3 ne bénéficiaient pas de Droits d'Hébergements dans leur famille, et aucun des enfants pris en charge en 2022 n'a bénéficié tout au long de l'année de DVH tous les week-ends.

12 enfants (soit presque 43%) étaient concernés par des visites médiatisées ou accompagnées (7 fratries).

Ces chiffres sont encore en augmentation cette année.

- Une fratrie de deux enfants a vu en alternance leur père et leur mère en visites médiatisées, chaque semaine et une organisation a dû se construire avec la MDR de Villefranche/Saône

pour assurer ces accompagnements sur les MDR de Vaugneray, Chaponost ou d'autres lieux définis avec les travailleurs sociaux.

- Une autre fratrie de deux enfants avait également en 2022 des visites médiatisées en alternance avec leur père et leur mère (mensuelles avec le papa sur la MDR de l'Arbresle, hebdomadaires avec la maman sur la MDR de Chaponost) et tous les trajets ont été assurés par du personnel de Clair Printemps.

- Une fratrie de trois enfants, accueillie à la fin de l'été, a bénéficié de visites médiatisées avec leurs parents, la plupart du temps sur la MDR de St Symphorien sur Coise, accompagnée par du personnel de la maison d'enfants. Quelquefois, le travailleur social est venu médiatiser une visite dans une salle mise à disposition au sein de notre établissement.

- Une fratrie de deux enfants bénéficiait de VM avec leurs parents vivant en Gironde à chaque vacance scolaire. Ces VM avaient lieu dans les locaux de la MDR de l'Arbresle, médiatisées par un travailleur social de la MDR de St Symphorien sur Coise qui assurait aussi les transports des enfants depuis Riverie.

- Un enfant était véhiculé en taxi, financé par le service gardien, jusqu'au domicile de sa mère, à Bron, pour des temps de visites accompagnées par le TS de la MDM.

- Un enfant a vu se mettre en place des visites médiatisées avec sa mère en fin d'année 2022, après la séparation du couple parental, les accompagnements étaient assurés par le personnel de la MECS.

- Un enfant avait des Visites Médiatisée (VM) avec sa mère de façon bimensuelle à la MDR de Chaponost, et mensuel avec son père à la MDR de l'Arbresle. En fin d'année 2022, les trajets étaient assurés par la maison d'enfants.

Chaque trajet assuré par le l'équipe de Clair Printemps demande une organisation importante pour ne pas découvrir l'encadrement sur la maison, générant souvent du temps supplémentaire conséquent du fait de l'isolement de l'établissement.

3.3.3. Origine géographique

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%
Territoire MDM Caluire Neuville Rillieux	0	0%
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	4%
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	2	7%
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1	4%
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%
Rhône T1 Beaujolais	2	7%
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	16	57%
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	6	21%
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%
PJJ STEMO Lyon Sud : La Mulatière-Vénissieux	0	0%
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%
Métropole Méomie	0	0%
TOTAL	28	

Fin 2022, ce ne sont que 4 enfants qui étaient suivis par la métropole de Lyon, parce qu'accueillis à Clair Printemps depuis plus de 5 ans.

Une autre fratrie de 2 enfants était suivie par l'ASE de la Gironde jusqu'à leur déménagement dans ce département à la fin de l'été, mais délégation avait été donnée au Territoire 3 du Département du Rhône suite au déménagement des parents.

Tous les autres enfants étaient suivis par le Département du Rhône, principalement par le T3 Monts et Coteaux du Lyonnais (16 enfants sur les 28 accompagnés en 2022.)

- ***Scolarité et besoins spécifiques des usagers***

• BESOINS - Scolarité	Année N
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	3
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	6
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	7
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	29
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	10

Au cours de l'année 2022, ce sont 11 enfants accompagnés qui bénéficiaient d'un dossier MDPH, dont 6 pris en charge au sein d'établissements ou services spécialisés (IME, IMPro, DITEP, SESSAD, classe ULIS).

Deux enfants principalement ont eu des absences ou retards scolaires, principalement en lien avec des crises d'angoisse les empêchant de partir de la maison d'enfants le matin ou obligeant un membre de l'équipe éducative à aller les chercher avant la fin de la journée scolaire.

Quelques jeunes, qui restent à la marge, ont été exclus temporairement ou retenus suite à des oublis répétés de matériels scolaires, des devoirs non faits, ou des violences physiques ou verbales au sein de l'établissement scolaire.

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	11
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	8
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	588
<i>Dont généralistes</i>	69
<i>Dont spécialistes</i>	290
<i>Dont psychologues</i>	229
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	3

La psychologue de la maison a réalisé **144 entretiens cliniques pour 17 jeunes** durant l'année 2022 dont voici la répartition :

- 👉 6 suivis réguliers (toutes les 2 semaines environ)
- 👉 4 débuts de suivis (pas plus de 5 séances réalisées pour le moment)
- 👉 3 enfants connus en suivis ponctuels étalés sur l'année (3 à 5 entretiens)
- 👉 3 jeunes reçus en entretien unique en binôme avec un éducateur pour accompagner et étayer un projet éducatif.
- 👉 1 jeune reçu pour observation et orientation.

⇒ Sur les 17 jeunes reçus, tous sont d'abord reçus pour d'observation et orientation si nécessaire ; elle a effectué un relais suite à un arrêt de prise en charge pédopsychiatrique ; elle a accompagné 2 jeunes qui sont en refus de soins et travaille l'accès au soin ; 4 jeunes en suivis sont en attente d'accès au droit commun.

La psychologue a également effectué **4 groupes à médiations** :

- 1 groupe psychocorporel sur le groupe des petits
- 3 groupes de parole basés sur une médiation jeux pour le groupe des grands

La psychologue réalise également **ses missions institutionnelles** auprès de l'ensemble de l'équipe. Elle est présente en réunion, elle y anime les réflexions cliniques, de façon hebdomadaire (3h/semaine). De plus, elle propose des temps individuels de réflexion clinique avec les différents professionnels de la MECS.

Aussi, la psychologue effectue des temps d'échanges téléphoniques (environ 1 toutes les deux semaines) et participe à des réunions (environ 15 réunions sur l'année) dans les cadre de nos **liens partenariaux**.

Pistes d'amélioration psychologique :

- Parmi les enfants, 3 d'entre eux ont explicitement souhaité plus de rendez-vous sans que cela ne soit possible du fait d'un temps de psychologue limité.
- Il serait intéressant de pouvoir proposer des temps de groupes à médiations régulier sans que cela impact les temps de suivi individuel afin de répondre aux plus près des besoins des enfants.
- Les équipes éducatives sont en demande de temps supplémentaire d'échange, de réflexion et d'élaboration avec la psychologue concernant leur accompagnement éducatif.

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	3	10%
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	1	3%
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	0	0%
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	2	6%
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	5	16%
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	5	16%
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	2	6%

Nous avons noté en 2022 plusieurs profils d'enfants avec des conduites à risques, et notamment des comportements auto et hétéro-agressifs. Cette particularité n'est pas nouvelle

et conduit nos équipes éducatives à adapter leurs pratiques de travail aux comportements particuliers des enfants.

La situation géographique de la maison d'enfants limite tout de même largement ces comportements et préservent les enfants d'influences négatives et de certaines mises en danger.

3.4 Usagers sortis

5 enfants sont sortis au cours de l'année 2022 des effectifs de la maison d'enfants. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédentes.

Parmi les sortants :

- 2 jeunes, de fratrie différente, sont retournées en famille, avec la poursuite d'une mesure de placement sous la forme d'un suivi externalisé, une jeune en cours d'année scolaire, une autre au début de l'été.
- Une fratrie de 2 enfants a déménagé en Gironde pour un rapprochement avec leurs parents. Malgré le travail de partenariat avec l'ASE, il n'a pas été possible d'organiser un accueil dans un établissement collectif sans qu'il soit d'abord accueilli en dispositif d'urgence.
- Un jeune a été orienté sur un autre établissement collectif accueillant des adolescents pour que son accompagnement corresponde mieux à son projet personnel.

Les durées de placement des enfants sortis en 2022 sont très variables, allant de 6 mois à plus de 7 ans !

Les 5 enfants sortis en 2022 étaient tous scolarisés en primaire ou collège.

4. Locaux et moyens matériels

La Maison d'enfant Clair printemps est une bâtisse en pierres, sur plusieurs niveaux, construite en 1863.

Sa spécificité vient de son site géographique dans les Monts du Lyonnais, surplombant du haut des remparts du village fortifié de Riverie, la commune de Chabanière.

Située entre Mornant et Rive de Giers, l'isolement géographique peut sembler incongru dans une ère où l'urbanisme prend de plus en plus de place. Dans son village de 263 habitants, la Maison d'enfants représente « la plus grande famille » de Riverie, avec ses 23 enfants.

Néanmoins cet éloignement des grandes villes est plutôt pensé comme un outil éducatif, les enfants grandissent en pleine nature, épargnés des tentations délinquantes des grandes cités, dans un cadre préservé et une recherche d'éco-citoyenneté.

La maison d'enfants à un jardin extérieur, avec un potager, une aire de jeux arborée d'arbres fruités et un terrain de foot, et les randonnées ou explorations sur le chemin de ronde qui entoure le village donnent de bonnes possibilités d'activités extérieures.

Voici les travaux et achats effectués au cours de l'année 2022 :

- 👉 Installation d'une VMC dans la salle à manger du groupe Galop'1
- 👉 Un rafraîchissement de la peinture du groupe Pandora
- 👉 La motorisation du portail d'entrée
- 👉 La fin du remplacement du parc informatique
- 👉 L'installation d'un défibrillateur
- 👉 La suppression de l'aire de jeux extérieure qui n'était plus au norme de sécurité.
- 👉 Changement du congélateur du cuisinier
- 👉 Renouvellement immobilier du bureau des éducateurs sur le groupe galop'1

Pour garder cette même dynamique, nous avons en 2023 les projets suivants :

- 👉 La rénovation couloir plafond et certains sols pour harmoniser l'ensemble
- 👉 La rénovation plafond et murs de la pièce de vie du groupe Galop'1
- 👉 L'aire de jeu à faire construire

- L'entretien extérieur du chemin de ronde que notre mur surplombe
- Le débroussaillage et enlèvement du lierre qui déplace les pierres
- La rénovation du studio

Perspectives 2023

Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement

2022 a été marqué par l'arrivée de 3 directeurs au même poste, se remplaçant l'un l'autre. Il n'a pas été aisé de garder une stabilité, et cela s'est ressentie dans les équipes éducatives

- L'objectif de cette année 2023 est de stabiliser les postes en présences et de proposer des contrats plein temps pour les personnes qui le souhaitent
- Un retour du contrôle du département est prévu le 29 mars 2023

Au niveau éducatif et collectif

Sur le plan éducatif :

- Pour commencer nous pouvons faire un bilan du logiciel Nemo qui s'est mis en place en septembre 2022. Cet outil trouve tout son sens dans le suivi du dossier unique de l'utilisateur et est entré en service sans de difficulté notable. La traçabilité des actions reste primordiale dans le parcours de l'utilisateur.
- En 2023, un accent particulier devra être mis afin :
 - D'encourager l'inscription de la MECS dans la vie du village
 - De reprendre et développer les différents partenariats
 - De favoriser des espaces de parole éducateurs/enfants